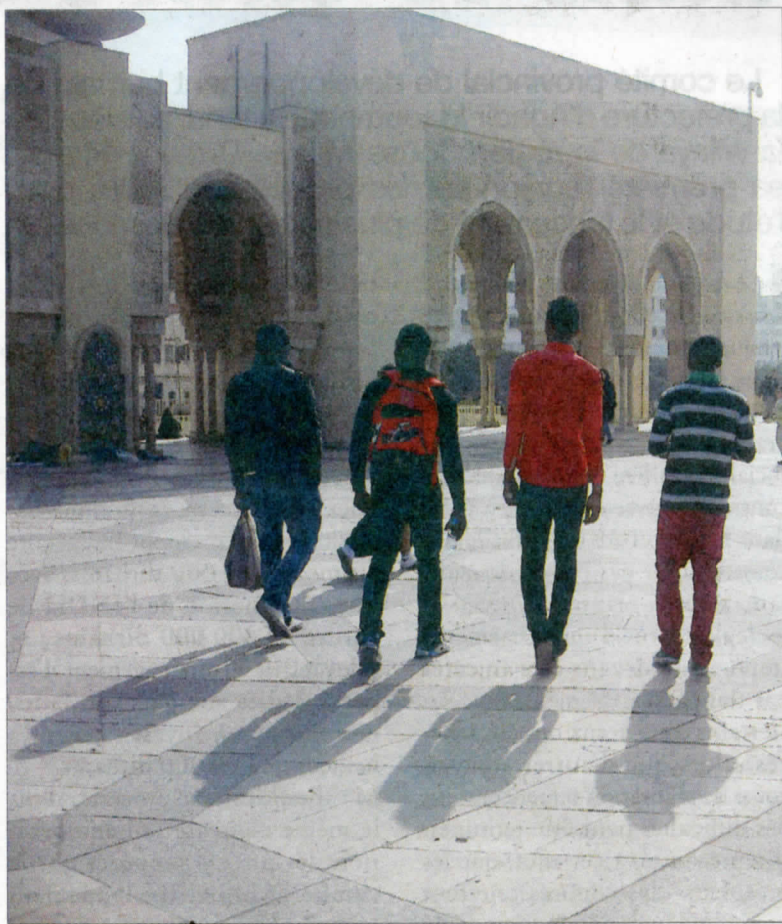


Projet pilote

Lancement du programme

«Déconstruction des préjugés» dans les écoles de Casablanca



Le préjugé empêche d'établir des rapports humains de qualité.

Pour la première fois au Maroc, l'ONG Échos Communication en partenariat avec l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), la FNAPEM (Fédération nationale des associations de parents d'élèves), l'AMPD (Association marocaine des petits débrouillards) et l'OME (Observatoire marocain de l'éducation) s'associent pour former des animateurs à la «déconstruction des préjugés», dans un site pilote de la ville de Casablanca.

L'idée est venue après que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) avait publié en septembre les recommandations de son rapport intitulé «Étrangers et droits de l'Homme au Maroc- pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle». Cette publication a été suivie le lendemain par des Orientations royales qui incitent le gouvernement à établir une politique globale et intégrée de la migration au Maroc selon une approche humaniste, et conformément au droit international dans le cadre d'une coopération multilatérale renouvée. Une politique qui vise la régularisation de certains

groupes de migrants en situation administrative irrégulière.

Cette politique d'intégration sera d'autant plus forte si elle est accompagnée en parallèle d'une politique de sensibilisation sur la question des préjugés dès le plus jeune âge. En effet, le préjugé empêche d'établir des rapports humains de qualité. Peu visible en apparence, il fausse la relation en la déséquilibrant dès le départ. Il amplifie les problèmes interculturels, multiplie les incompréhensions, altère la confiance en l'autre et empêche de le voir tel qu'il est. Il contient donc les prémises de la discrimination. Pour ce faire, il ne s'agit pas de remplacer une image par une autre, mais bien de sensibiliser concrètement les enfants à ces questions de regards sur autrui puisqu'ils grandiront inéluctablement dans un monde multiculturel.

Ces animateurs marocains seront formés du 1^{er} au 4 mai 2014 pour intervenir ensuite dans les écoles publiques et privées du Royaume du Maroc sous forme d'animation ludique et pédagogique à destination des enfants âgés de 8 à 14 ans. ■

D.S.